

**Zeitschrift:** Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres  
**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres  
**Band:** 10 (1912)  
**Heft:** 5

## Sonstiges

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 09.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

typiques et caractéristiques, en accentuant chacune selon son importance, et pour autant que l'échelle de la carte et la fidélité du dessin le permettent.

La confection de la nouvelle carte est principalement un travail cartographique, une œuvre de mise au net qui doit être exécutée avec compréhension, avec la notion claire de la conception de la forme du terrain, d'après sa constitution, et avec le concept artistique de représenter par les moyens graphiques ce que l'on voit en esprit.

La création des originaux ne peut pas être seulement un travail mécanique de dessins. Un esprit exercé dans la géographie et la topographie, qui aurait le cœur de séparer ce qui n'est pas essentiel, devrait passer au crible le tout, rassembler les documents utiles et procéder à sa manière à la confection de la nouvelle carte, comme à une œuvre originale, ayant de l'unité dans la conception et dans l'exécution.

Pour cela, il est nécessaire que la personne choisie se représente bien le travail et se trace un programme qui assure une continuité de vue durant toute l'exécution, tout en donnant la garantie que l'œuvre est bien conçue et dirigée, qu'elle produira de bons fruits, qu'elle constituera une création pour elle-même.

(Fin.)

---

### **Zentralverein.**

Als neue Mitglieder begrüßen wir:

Bonzon Viktor, Luzern.

Kissling Henry, Oron-la-Ville.

Valloton Viktor, Lausanne.

---